Agathe Habyarimana, la veuve du président rwandais, arrêtée en France

@rib News, 02/03/2010 â€“ Dâ€™aprÃ¨s Associated Press et AFPAgathe Habyarimana, la veuve du prÃ©sident rwandais JuvÃ© Habyarimana mort dans un attentat considÃ©rÃ© comme l'Ã©lÃ©ment dÃ©clencheur du gÃ©nocide du printemps 1994 au Rwa a Ã©tÃ© arrÃªtÃ©e mardi matin Ã son domicile aux Courcouronnes (Essonne), a-t-on appris de source judiciaire.Elle faisait l'objet d'un mandat d'arrÃªt international pour "gÃ©nocide" Ã©mis au Rwanda. Cette arrestation intervient quelques jours aprÃ¨s la visite de Nicolas Sarkozy au Rwanda oÃ¹ le prÃ©sident franÃ§ais a dit vouloir "tourner une page" et "rÃ©concilier des nations" par le biais d'"une coopÃ©ration Ã©conomique, politique, culturelle" entre les deux pays.
Le Conseil d'Etat avait refusÃ© Ã Agathe Habyarimana de se pourvoir en cassation contre le rejet de sa demande d'admission au statut de rÃ©fugiÃ© en France en octobre 2009.ExfiltrÃ©e du Rwanda le 9 avril 1994 par les militaires franÃ§ais, elle a vÃ©cu ensuite au ZaÃ¯re et en France, sans vÃ©ritable titre de sÃ©jour. En 1998, le Gabon lui a dÃ©livrÃ©, s une fausse identitÃ©, un passeport diplomatique.Agathe Habyarimana avait dÃ©posÃ© en 2004 une demande d'asile auprÃ¨s de l'Office franÃ§ais de protection des rÃ©fugiÃ©s et apatrides (OFPRA), laquelle a Ã©tÃ© rejetÃ©e en 2007. Ce rejet avait ensuite Ã©tÃ© confirmÃ© par la Commission des recours des rÃ©fugiÃ©s (aujourd'hui devenue la Cour nationale du droit d'asil en vertu des Conventions de GenÃ¨ve et pour son implication prÃ©sumÃ©e dans la politique gÃ©nocidaire du rÃ©gime rwandais.Agathe Habyarimana est souvent prÃ©sentÃ©e comme membre de lâ€™"akazu", le premier cercle du pouvoir qui a fomentÃ© le gÃ©nocide, ce quâ€™elle nie. Lâ€™attentat contre lâ€™avion transportant son Ã©poux le 6 avril 1994 est considÃ signal dÃ©clencheur du gÃ©nocide.Si la justice franÃ§aise a autorisÃ© lâ€™extradition de plusieurs Rwandais soupÃ§onnÃ©s impliquÃ©s dans le gÃ©nocide vers le Tribunal pÃ©nal international (TPIR) dâ€™Arusha, elle sâ€™est en revanche opposÃ©e reprises Ã des extraditions vers Kigali, jugeant que la justice rwandaise nâ€™Ã©tait pas Ã mÃªme de garantir un "procÃ¨s Ã©quitable" et lâ€™accÃ¨s Ã une justice indÃ©pendante.Agathe Habyarimana est Ã©galement lâ€™objet dâ€™une enquÃªte dâ€™une plainte la visant notamment pour complicitÃ© de gÃ©nocide mais nâ€™a pas Ã©tÃ© entendue Ã ce stade par les jug dâ€™instruction chargÃ©es du dossier.